

**MINISTÈRE DE LA CULTURE**  
Secrétariat général - Service des ressources humaines  
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales  
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation  
Bureau des concours et de la préparation aux examens  
182, rue Saint-Honoré - 75033 PARIS CEDEX 01



Paris, le **19 SEP. 2018**

**CONCOURS EXTERNE DE  
TECHNICIEN D'ART DE CLASSE NORMALE**  
Métiers des minéraux et métaux  
Spécialité « créateur de prototypes »

**Session 2018**

Le jury, réuni le 19 septembre 2018 au ministère de la culture, sous la présidence de Madame Laurence ISNARD, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

Monsieur	HERENCIA	Dimitri
Monsieur	NASCA	Pablo

**La présidente du jury**

**Laurence ISNARD**

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.